



## Tableau récapitulatif des délégations et autorisations financières au 31 décembre 2021

Nature des titres concernés	Date assemblée générale	N° résolution	Durée et date d'expiration	Montant maximal autorisé	Utilisation au cours de l'exercice 2021
Autorisation à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	23/04/2021	23 <sup>e</sup> résolution	38 mois soit jusqu'au 22/06/2024	1 % du capital à la date d'utilisation par le conseil de l'autorisation Plafond pour les dirigeants mandataires sociaux de 2 % de l'enveloppe de 1 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ 2 715 actions attribuées gratuitement au titre du plan AGA 1-2019</li> <li>☑ le conseil d'administration d'Icade du 29 juin 2021 a arrêté un plan d'attribution d'actions gratuites pour le Directeur général de la société Icade et de ses filiales regroupées au sein de l'UES : 1 649 actions</li> </ul>
Autorisation pour augmenter le capital social avec DPS (émission réservée aux actionnaires)	23/04/2020	20 <sup>e</sup> résolution	26 mois soit jusqu'au 22/06/2023	38 M€ (Faculté d'émettre uniquement des actions ordinaires)	Néant
Délégation pour augmenter le capital social pour rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	24/04/2020	23 <sup>e</sup> résolution	26 mois soit jusqu'au 23/06/2022	10 % du capital social (Montant s'imputant sur le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la 22 <sup>e</sup> résolution de l'AGM du 24/04/2020, soit 38 M€)	Néant
Autorisation à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions	23/04/2021	17 <sup>e</sup> résolution	18 mois soit jusqu'au 22/10/2022	5 % des actions composant le capital social ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Prix maximum d'achat : 110 € par action. Montant maximal de l'opération : 500 M€	Utilisation dans le cadre du contrat de liquidité à hauteur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>☑ achat : 618 576 actions</li> <li>☑ vente : 618 576 actions</li> </ul>
Autorisation pour réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues	23/04/2021	18 <sup>e</sup> résolution	18 mois soit jusqu'au 22/10/2022	10 % du capital social calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents	Néant
Délégation pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	23/04/2021	19 <sup>e</sup> résolution	26 mois soit jusqu'au 22/06/2023	Montant nominal maximum de 15 M€	Néant
Autorisation d'augmenter le montant des émissions d'actions ordinaires	23/04/2021	21 <sup>e</sup> résolution	26 mois soit jusqu'au 22/06/2023	Augmentation du nombre de titres à émettre dans le limite des plafonds fixés par l'assemblée générale du 23/04/2021	Néant
Délégation pour augmenter le capital social par émission réservée aux salariés dans le cadre du PEE (plan d'épargne d'entreprise)	23/04/2021	22 <sup>e</sup> résolution	26 mois soit jusqu'au 22/06/2023	1 % du capital dilué au jour de l'AGM du 23/04/2021 (Montant s'imputant sur le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la 20 <sup>e</sup> résolution de l'AGM du 23/04/2021, soit 38 M€)	Néant